

17, Route de Landerneau 29460 IRVILLAC

Téléphone : 02 98 25 83 56 Télécopie : 02 98 25 93 37 Courriel: info@irvillac.fr

# KELEIER IRVILHAG



Les nouvelles d'Irvillac Bulletin communal d'informations

Numéro 213

DECEMBRE 2020

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr!

Blog Communal: « http://irvillac.over-blog.com »

# Concours de décorations de noël

La Mairie vous propose une animation autour des décorations traditionnelles des fêtes de fin d'année



Inscription auprès de la mairie d'Irvillac, 17, Route de Landerneau 29460 IRVILLAC :

• mail: info@irvillac.fr

• Tél: 02-98-25-83-56



Pour participer:



Grand jeu

concours

Noël 2020



- Vous devez trouver l'inspiration et créer votre propre décoration
- ments recyclés utilisés et à la créativité

# A gagner:

- 1 Repas pour 4 personnes au Restaurant Ty Lannig
- 1 Bon d'achat de 40 € aux Serres de Kermenguy
- 1 Coupe de cheveux au salon « La Maison du Cheveu »
- 1 apéritif pour 4 personnes au bar chez MENEZ avec remise d'un panier gourmand
  - 1 Dessert pour 6 personnes à la Boulangerie Didier PROS.



# Vœux du Maire à la population pour 2021



Mes chers concitoyens,

En raison de la crise sanitaire, notre traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu au début du mois de janvier, comme c'est le cas habituellement aussi, je voudrais souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous tous mes vœux de bonheur pour l'année prochaine, en espérant qu'elle soit porteuse de paix et de réussite notamment dans les domaines de la santé et de l'économie.

Cette année 2020 aura été marquée par des évènements d'une gravité exceptionnelle qui ont profondément bouleversés notre vie quotidienne et l'économie de notre pays. Tout d'abord cette crise sanitaire, provoquée par ce virus COVID 19, qui a provoqué la mort de plus de 50 000 de nos compatriotes et amené le gouvernement à prendre des mesures de protection inédites telles que le confinement, le couvre- feu, le port du masque, la fermeture de nombreux commerces et d'entreprises et l'interdiction des manifestations festives, culturelles et sportives.

Cette situation a provoqué un formidable élan de solidarité au sein de la population. Beaucoup de nos concitoyens se sont mobilisés pour venir en aide aux plus démunis et je voudrais aujourd'hui les remercier très sincèrement pour ces gestes de solidarité. Je remercie également les membres bénévoles des associations locales et du CCAS qui se sont portés volontaires pour permettre aux personnes les plus fragiles de supporter cette crise sanitaire qui je l'espère s'achèvera un jour. La découverte de plusieurs vaccins nous permet d'être optimistes.

L'année 2020 aura également été marquée par plusieurs attaques terroristes qui ont occasionné la mort de plusieurs de nos compatriotes et semé la terreur en France et dans le monde. En s'attaquant aux valeurs fondamentales de la démocratie, comme la liberté d'expression, ces terroristes veulent déstabiliser nos institutions et la République et c'est pourquoi nous devons plus que jamais être solidaires pour défendre ces valeurs démocratiques.

C'est ce message de solidarité que je veux aujourd'hui vous transmettre en espérant que nous retrouverons prochainement la possibilité de nous réunir pour faire revivre pleinement notre collectivité. Le Conseil Municipal se joint à moi pour vos présenter ses vœux de nouvel an.

Le Maire Jean-Noël LE GALL

# CCAS - Repas des ainés

Faute de pouvoir organiser l'habituel repas des ainés en raison de la crise sanitaire, le CCAS a opté pour la distribution d'un panier gourmand auprès des 45 personnes de plus de 80 ans de la commune. Ce panier sera composé de produits locaux provenant des enseignes de la commune ou communes environnantes. Le CCAS s'adressera également aux personnes isolées, personnes en Ehpad et aux familles en difficulté. La distribution sera effectuée par les membres de la commission du CCAS après le 15 décembre.

Nous vous rappelons que la permanence du CCAS a lieu, en mairie, le lundi de 10h à 12h.

# **Concours Couleur de Bretagne**



Le dimanche 18 octobre, la Commune d'Irvillac et l'association COULEURS DE BRETAGNE avaient mis en place un protocole sanitaire pour organiser cette journée, consacrée à peindre ou dessiner le patrimoine de la commune.

29 peintres amateurs ou confirmés se sont inscrits au concours!

Dans les différents classements, chaque lauréat a été récompensé par un lot d'accessoire de peinture offert par de grandes marques de fournitures d'artistes.

# Vie Associative



Organisé par **War Hentchou Irvilhag**, en partenariat avec ses enfants, une rétrospective de l'œuvre de Gérard Scouarnec sera organisée l'été prochain, dans un local communal d'Irvillac (encore non déterminé)

Gérard Scouarnec était un ami, partenaire régulier de notre association à l'occasion des fêtes "Gouel Mod Coz" Nous lui commandions un tableau afin qu'il soit offert, comme I er prix de la tombola..

Un appel est lancé envers les propriétaires de ses œuvres pour une mise a disposition afin d'être exposé, l'été prochain, à une date non déterminée pour l'instant. (10 à 15 jours) contact 069 520 1238.



L'acteur Michel ROBIN est décédé le mercredi 18 novembre 2020 à l'âge de 90 ans, après avoir contracté le coronavirus.

En 1976, au début de sa carrière, il avait participé au tournage du film « Quand l'amour vient », d'Hervé Baslé, à Irvillac. L'histoire du film racontait la vie d'une famille d'agriculteurs Bretons, deux frères célibataires d'une quarantaine d'années cherchant à se marier, dont Etienne, joué par Michel Robin. Le film a été acquis en 1994 par l'association **War Hentchou Irvilhag** (date de création de l'association pour cette occasion) L'association essaiera de rediffuser le film à la Salle Kerlevenez dès que les conditions sanitaires le permettront.

# **Vie Associative**



Idée cadeaux : pensez aux ouvrages édités par l'association War Hentchou Irvilhag sur le thème IRVILLAC.

Ces ouvrages intéresseront les membres de votre famille, originaires d'Irvillac et n'y demeurant plus ; ils intéresseront aussi les nouveaux habitants de la commune qui pourront ainsi découvrir son passé, ancien ou récent.

<u>Tome 1</u>: l'histoire d'Irvillac, des origines à la Révolution ; et une description de tous les monuments (églises-chapelles-calvaires-fontaines).

<u>Tome 2</u>: l'histoire, de la Révolution à 1950 ; et les évènements économiques et sociaux des 19è et 20è siècles.

**Tome 3**: Anciennes vues du bourg, issues de cartes postales et divers articles concernant l'histoire et la vie des habitants.

**Tome 4** : « Lavadur, un village d'Irvillac » : gros plan sur un village chargé d'histoire.

<u>Tome 5</u> : « Irvillac, la seconde guerre mondiale » : la vie et les évènements dans notre commune – nombreuses photos

**Brochure spéciale :** « Hommage aux soldats irvillacois de la guerre 14/18)

#### En vente à la Mairie :

10.00 € par ouvrage / 2 ouvrages pour 15.00 €
5 OUVRAGES POUR 40.00 € / 45.00 € les 5 + la brochure

# **Entreprises/Artisans locaux**



Les Serres Fleuries de Kermenguy vous accueillent à Irvillac (en direction d'Hanvec, à Créac'h Menguy)

les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h (fermeture à 17h le mardi),

A partir du mercredi 2 décembre, vous pouvez venir en famille choisir votre sapin dans la plantation aux Serres de Kermenguy : les mercredis de 14h à 17h, et les samedis de 10h à 12h puis de 14h à 17h. Il sera ensuite mis sous filet pour vous faciliter le transport.

De variété Abies grandis, il a une odeur agréable, et conservera bien ses aiguilles le temps des fêtes.

A bientôt parmi les fleurs, Christelle Prioux 06-78-42-13-59

www.serreskermenguy.com
Facebook : SerresKermenguy





La vente de sapin organisé par l'Amicale Laïque d'Irvillac a eu lieu le samedi 28 novembre 2020 sur le parking de la salle Kerlevenez. Pour respecter le protocole sanitaire en vigueur, un drive a été mis en place. 26 sapins ont été vendus et I offert à l'ecole.

L'AMICALE LAÏQUE D'IRVILLAC VOUS PROPOSE UNE VENTE DE PANIERS DE LÉGUMES EN PARTENARIAT AVEC « BODENEZ MARAÎCHERS » (DIRINON).

Les paniers sont composés de légumes de saison et sont vendus au prix de 14€.





Si vous êtes intéressés, vous trouverez les bons de commande en mairie ou sur le site internet l'amicale laïque.

# DATE LIMITE DE COMMANDE : VENDREDI I I DÉCEMBRE

Les paniers seront à récupérer le **samedi 19 décembre 2020** sous forme de drive sur le parking de la salle Kerlevenez.

# Cérémonie du 11 novembre



Le Maire, Jean Noël LE GALL, a déposé une gerbe au Monument aux morts puis au Monument de la Résistance en présence des présidents d'associations et des porte-drapeaux.

# **CCPLD - Service Environnement**









A Landerneau, le 20 octobre 2020

# Verre plus de solidarité : Trier le verre pour aider les enfants hospitalisés

La Communauté de communes s'est associée à l'association « Grain de sel » pour organiser une opération intitulée « verre plus de solidarité ». L'objectif ? Augmenter le tri du verre à l'échelle communautaire de juillet 2019 à juin 2020 en faveur des enfants malades du territoire.

Trois emballages en verre sur dix se retrouvent encore dans les poubelles vertes (ordures ménagères) voire **dans les poubelles jaunes** (emballages recyclables). Le verre est recyclable à 100% et à l'infini s'il est déposé dans les colonnes spéciales pour le verre!

Afin de relancer cette collecte du verre tout en donnant un sens à ce geste de tri, la collectivité s'est associée à l'association finistérienne « Grain de sel », dont l'objectif est d'apporter un environnement ludique et d'atténuer l'anxiété due à l'hospitalisation chez les enfants malades.

#### Un partenariat solidaire pour plus de verre

Pour cela, un défi a été lancé à l'ensemble des habitants de la CCPLD avec l'opération **« verre plus de solidarité** ». Il s'agissait d'inciter les habitants à agir positivement sur leur territoire en triant davantage tous les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux en verre) au bénéfice de l'association.

Comment ? La Communauté de communes du Comment ? La Communaute de communes du pays de Landerneau-Daoulas s'est engagée à reverser 1C/tonne collectée à l'association si l'objectif des 2000 tonnes de verre était atteint ou dépassé! Le tri du verre est donc devenu un geste utile et solidaire!



Résultat après 1 an de collecte du verre fin juin Opération de communication au Leclerc de Landerneau 2020 : 2198,83 tonnes collectées.

La CCPLD va donc remettre le 05 novembre 2020 un chèque de 2199€ à l'association « Grain de sel » l

Contact presse : Enora PERHIRIN / 06 22 85 47 72 / enora.perhirin@ccpld.bzh



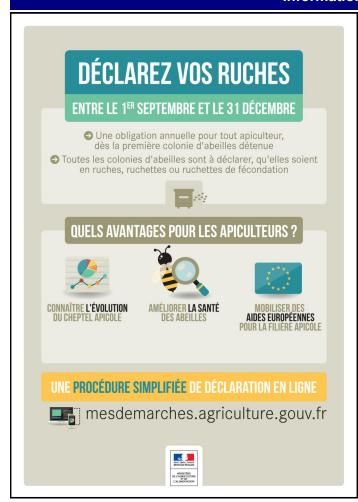
Grâce aux actions réalisées avec l'association « Grain de sel » (l'affichage sur les colonnes à verre, les communiqués de presse, les articles dans les bulletins municipaux...) mais surtout au « bon » tri de nos usagers, l'objectif des 2000 tonnes est donc dépassé! Nous avons réalisé 115 tonnes supplémentaires sur la période de juillet 2019 à juin 2020 (+6% par rapport à juillet 2018/juin 2019).

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre le service environnement au 02 98 21 34 49 ou par mail à environnement@ccpld.bzh.



Contact presse: Enora PERHIRIN / 06 22 85 47 72 / enora.perhirin@ccpld.bzh

# Informations diverses





# RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

# L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
 Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux capifis destinés uniquement à une utilisation no commerciale, vous devez metre en experience de l'approvisionnemes vages, ainsi que l'accès à l'approvisionnemes vages que l'accès à l'ap place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé : confiner vos volailles ou mettre e de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

► exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez : http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



protéger votre stock d'aliments des oiseaux sau vages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;

- aucune votatile (patrinjedes et gallinaces) de votre basse ocur ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des diseaux sauvages et des volailles d'in-dévaga professionnel et vous devez l'initer l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre éle-vage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abr Il faut proteger et entreposer la intere l'euve à l'auri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

POUR EN SAVOIR PLUS: HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE



# LE RECENSEMENT AGRICOLE

# Qu'est-ce que c'est?

Tous les 10 ans, le ministère de l'agriculture recense toutes les exploitations agricoles en France

# À quoi ça sert?

L'objectif est de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française aujourd'hui et guider les prises de décisions pour l'agriculture de demain

# Qui est concerné?

Toutes les exploitations agricoles sont concernées

# Qui répond?

C'est le chef d'exploitation qui répond à l'enquête

# Que deviennent les données?

Les données individuelles concernées resteront confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques Comment répondre ?

La majorité des chefs d'exploitations recevront par courrier un identifiant et un mot de passe personnels pour répondre au questionnaire en ligne

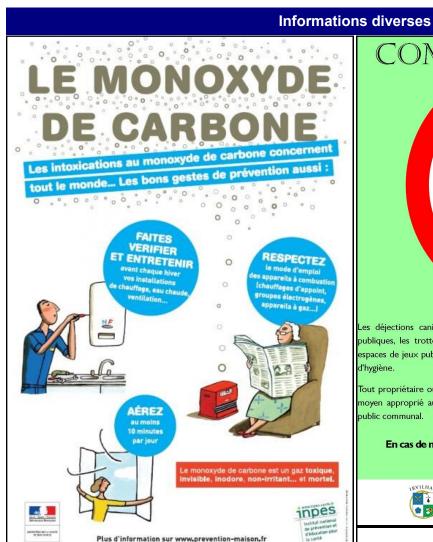
Pour certaines exploitations, un enquêteur viendra directement sur l'exploitation collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé

# Quand?

La collecte se fait d'octobre 2020



Pour tout renseignement, contactez le service régional de la statistique agricole : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr



#### Avis de recherche

A Mairie Irvillac 29460

Perdu Dimanche 8 Novembre, au 45 Route de Hanvec, petit animal de compagnie.

Cet animal n'est pas agressif, mais il se met en « boule » facilement.

Il aprécie les pommes au petit-déieuner.



HECTOR, l'hérisson de Marianne K.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de l'ère classe.



Commune d'Irvillac www.irvillac.fr

# Attention !!!

La Mairie reçoit de nombreuses plaintes concernant les chiens en divagations ou la présence importante de déjections canines sur les espaces publics.

Nous vous rappelons que tout propriétaire est tenu de procéder au ramassage des déjections canines et que pour cela un poteau de propreté avec distributeur de sac est disponible près de la cantine. Plusieurs poteaux de propreté seront installés sur l'année 2021.

# **COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE**

Nous vous rappelons que le "17" est un numéro d'appel d'urgence.

Pour toutes les questions relatives à vos déplacements ou liées au COVID-19, vous pouvez contacter le 0.800.130.000 (numéro vert, gratuit, répond 24h/24 et 7j/7 à vos questions).



# **Bulletin Communal**



Directeur de la publication : Mr le Maire,

jean.noel.le-gall@irvillac.fr Rédaction : Samuel Bourdet,

bulletin@irvillac.fr

Information: Margaret Hautefort Laurans,

info@irvillac.fr Site: www.irvillac.fr

Blog: http://irvillac.over-blog.com

#### Services de Garde



SAMU 15 Pompiers 18 17 Police



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

- \* Week-end, jour férié, nuit :
- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas COMPOSER le 15.
- Pour la pharmacie composer le 3237.
- \* Taxi Oudin, Transport Malade Assis: 02 98 25 82 64
- \* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83
- Cabinets Infirmiers:
- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie 7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne 5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

#### Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi: 9h00 - 12H00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi: 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) : Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

Tél: 02.98.25.83.56 / Fax: 02.98.25.93.37

#### Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël: Maire

Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy: Ier Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture Permanence le Mardi de 10h à 12h guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfances

Permanence le Lundi de 10h à 12h valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François: 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux Permanence le Samedi de 10h à 12h francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne: 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie Permanence le Samedi de 10h à 12h yvonne.le-cann@irvillac.fr

# Conseillers délégués :

KERVERN Laurence: Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfances GOASGUEN Marie-Catherine: Environnement et Cadre de vie

MONBEL Yann: Animation et vie associative

#### **Urbanisme**

# **DÉCLARATIONS PRÉALABLES:**

#### Accordées :

SAVONNET Jean Marc, 10, résidence Ti-Bian : Pose d'un vélux. ROHOU Maxime, I, lotissement Park Nevez : Création fenêtre de

PHILIPPON Gabrielle, 16, Lavadur : Extension d'un garage existant.

# **PERMIS DE CONSTRUIRE:**

#### Demandés :

KERBAUL Romain, 3, Bodenes : Réhabilitation d'une ruine en surface de stationnement couverte/extension.

#### Accordés:

LE STANC Estelle, 14, cité Pen Ar Dorguen : Construction d'une véranda.

KERDONCUFF Annick, I, route de Hanvec : Réhabilitation et extension maison d'habitation.

LE BOT François, Guerlédan : Extension maison d'habitation.

# **Etat Civil**

#### Naissance:

28/10: Antoine CARIOU, 2, Lotissement Park Huella

08/11: Angel MORIN, 22, Route de Hanvec

#### Décès:

29/10: Henri TOULLEC, Kerverzon

# **Informations Municipales**

Pour joindre l'Agence Postale : 09 71 33 83 89





RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

# **Petites Annonces**

Bonjour, je m'appelle Lucas CHEVALIER, j'ai 18 ans et je suis en 2<sup>èn</sup> année de licence STAPS. Je me propose pour aider vos enfants dans leurs devoirs, ou pour du soutien. Détenteur d'un bac Scientifique, je peux aider vos enfants dans des matières scientifiques, mais aussi littéraires. Concernant mon expérience , j'ai donné des cours à une élève de Seconde l'année dernière.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations au 06 38 38 88 02 ou par mail

lucas.chevalier | 329@gmail.com